

*Projet présenté par les députés :*

*M<sup>mes</sup> et MM. Christian Grobet, Sophie Forster  
Carbonnier, Marie-Thérèse Engelberts, Guy Mettan,  
Renaud Gautier, Eric Leyvraz et Irène Buche*

*Date de dépôt : 7 janvier 2014*

## **Proposition de motion**

### **visant à ériger un monument en hommage à Nelson Mandela et à son action en faveur de la paix**

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève  
considérant :

- le combat inlassable de Nelson Mandela contre l’apartheid et pour une société égalitaire, libre et démocratique en Afrique du Sud ;
- son rayonnement dans le monde entier en tant que figure historique et symbole de la lutte anti-apartheid depuis plus de 50 ans ;
- la vocation internationale de Genève en tant que centre de dialogue, de décisions et de coopération internationale, fondée sur la tradition humanitaire et le droit, ainsi que sur les valeurs de paix et de solidarité, reconnue par la nouvelle Constitution genevoise à son article 146 ;

invite le Conseil d’Etat

à ériger un monument en hommage à Nelson Mandela et à son action en faveur de la paix, dans un lieu symbolique à Genève.

## EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames et  
Messieurs les députés,

Symbole de la lutte anti-apartheid, Nelson Mandela, décédé jeudi 5 décembre 2013 à l'âge de 95 ans, a été un homme exceptionnel. Le rayonnement de son action et de ses valeurs a été si grand dans le monde entier qu'il doit rester une inspiration de liberté et de paix pour nous tous. En 1993, Nelson Mandela avait d'ailleurs reçu le prix Nobel de la paix, conjointement avec le président Frederik de Klerk.

Notre nouvelle Constitution prévoit à son article 146 le soutien de l'Etat à la vocation de la Genève internationale, fondée sur la tradition humanitaire et le droit, ainsi que sur les valeurs de paix et de solidarité.

Notre cité devrait ainsi dédier un monument à la mémoire de cette figure historique des droits de l'Homme, devenue une icône mondiale.

Une des premières visites de Nelson Mandela hors d'Afrique du Sud fut pour Genève, ville de paix.

La future réalisation pourrait trouver sa place dans le parc de l'Organisation des Nations Unies ou sur le site du Centre Œcuménique des Eglises, ce d'autant plus que Nelson Mandela s'y est rendu le 9 juin 1990, quelques mois seulement après sa remise en liberté, après vingt-sept ans de détention.

Il convient aussi de souligner qu'aux côtés de Mgr Desmond Tutu, Nelson Mandela a mis en place la Commission de la vérité et de la réconciliation, laquelle a effectué un travail remarquable et dont le rapport final a été remis le 29 octobre 1998.

Quatre discours, prononcés respectivement en 1964, en 1990, en 1993 et en 1994, résument parfaitement la pensée politique et humaine de Nelson Mandela.

Lors du procès de Rivonia, le 20 avril 1964, Nelson Mandela, en prison depuis près de deux ans, a répondu aux chefs d'accusations retenus contre lui: sabotage, haute trahison et complot. Aux côtés de 19 dirigeants de l'ANC, le leader du parti a pris la parole pour rappeler les motivations de son engagement politique, esquissant les prémices de la future «Nation arc-en-ciel». Nelson Mandela sera condamné à la prison à vie et restera vingt-sept ans derrière les barreaux.

Il a déclaré à cette occasion que *«Au cours de ma vie, je me suis consacré à cette lutte des peuples africains. J'ai combattu contre la domination*

*blanche et j'ai combattu contre la domination noire. J'ai chéri l'idéal d'une société libre et démocratique dans laquelle tout le monde vivrait ensemble en harmonie et avec des chances égales. C'est un idéal pour lequel j'espère vivre et que j'espère accomplir. Mais si nécessaire, c'est un idéal pour lequel je suis prêt à mourir.»*

Le 11 février 1990, Nelson Mandela est sorti de la prison Victor Verster de Paarl et a adressé un discours deux jours plus tard à la foule rassemblée devant l'Hôtel de ville du Cap. Il a remercié toutes les composantes de la société sud-africaine et a déclaré que : *« Je suis ici devant vous non pas comme un prophète mais comme votre humble serviteur. C'est grâce à vos sacrifices inlassables et héroïques que je suis ici aujourd'hui. Je mets donc les dernières années de ma vie entre vos mains.(...) Aujourd'hui, la majorité des Sud-Africains, noirs comme blancs, reconnaissent que l'apartheid n'a aucun avenir. Ce système doit être aboli d'un commun accord afin de reconstruire la paix et la sécurité. (...) La situation qui nous avait poussés à prendre les armes existe toujours aujourd'hui. Nous n'avons pas d'autre choix que de continuer.»* Nelson Mandela a conclu son discours en citant les derniers mots de sa plaidoirie de 1964 et en déclarant qu'ils étaient toujours aussi vrais qu'à l'époque, se disant de nouveau *«prêt à mourir pour cet idéal»*.

L'engagement de Nelson Mandela a été aussi constant qu'exceptionnel. De son procès en 1964 jusqu'à son investiture présidentielle trente ans plus tard, Nelson Mandela a inlassablement appelé à l'égalité et à la fraternité. Il n'est pas surprenant dans ces conditions que, le 10 décembre 2013, la planète entière lui ait rendu un hommage à la hauteur de son talent. *« Géant de l'Histoire », « Un des plus grands leaders de notre temps »*: les superlatifs sont tombés presque aussi drus que la pluie battante, dans le stade de Soweto, ce jour-là. Il faut dire qu'après des décennies de ségrégation raciale, le héros sud-africain a su réconcilier Noirs et Blancs.

Lors de la remise du prix Nobel de la Paix en 1993, Nelson Mandela a rendu hommage à Martin Luther King : *«Qu'il ne soit jamais dit par les générations futures que l'indifférence, le cynisme et l'égoïsme nous ont empêchés d'être à la hauteur des idéaux humanistes. Que chacune de nos aspirations prouve que Martin Luther King avait raison, quand il disait que l'humanité ne peut plus être tragiquement liée à la nuit sans étoiles, du racisme et de la guerre. Que les efforts de tous prouvent qu'il n'était pas un simple rêveur quand il parlait de la beauté de la véritable fraternité et de la paix, plus précieux que les diamants en argent ou en or.»*

Lors de son investiture présidentielle, le 10 mai 1994, il a déclaré que : *«Le temps est venu de panser nos blessures. Le moment est venu de réduire*

*les abîmes qui nous séparent. Le temps de la construction approche. Nous avons enfin accompli notre émancipation politique. Nous nous engageons à libérer tout notre peuple de l'état permanent d'esclavage à la pauvreté, à la privation, à la souffrance, à la discrimination liée au sexe ou à toute autre discrimination. Nous avons réussi à franchir le dernier pas vers la liberté dans des conditions de paix relative. Nous nous engageons à construire une paix durable, juste et totale. Nous avons triomphé dans notre effort pour insuffler l'espoir dans le cœur de millions de nos concitoyens. Nous prenons l'engagement de bâtir une société dans laquelle tous les Sud-Africains, blancs ou noirs, pourront marcher la tête haute sans aucune crainte au fond de leur cœur, assurés de leur droit inaliénable à la dignité humaine – une nation arc-en-ciel en paix avec elle-même et avec le monde. Le soleil ne se couchera jamais sur une réussite humaine si glorieuse.»*

Nous vous invitons, Mesdames et Messieurs les députés, à soutenir cette motion et à la renvoyer au Conseil d'Etat.